Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260915-DELSUBGYM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	18
Votants :	19

Le 15 septembre 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **10 septembre 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick OILLAUX, Adjoint au Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sa. BURBAN Sy. COILIER A. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : MAHE C. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Subvention à l'association de gym féminine

Après examen de la demande de subventions formulées l'associations de gym féminine de Caden, la proposition suivante est soumise au vote de l'assemblée.

Gym féminine de Caden (200€/section + 10€/adt caden)	420 €
TOTAL SUBVENTIONS DEJA ALLOUEES EN 2026	*19 004,50 €*
TOTAL SUBVENTIONS ALLOUEES	**19 424,50 €**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette subvention qui sera inscrite à l'article 6574 du budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 16 septembre 2026.

Fait à Caden, le 15 septembre 2026
Le Maire-Adjoint

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de CADEN